

Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation versés en 2025

Mars 2026

Conformément aux l'articles 319-18 et 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le présent compte-rendu porte sur les frais d'intermédiation et précise les conditions dans lesquelles Mirova a eu recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres (SADIE)¹ au cours de l'exercice 2025.

Conformément aux exigences réglementaires, les frais d'intermédiation font l'objet de conventions écrites (dits « accords de commissions partagées ») avec les brokers de Mirova les mieux évalués et font l'objet d'une évaluation périodique par Mirova. Ils ont représenté un montant supérieur à 500 000 euros en 2025.

Les frais d'intermédiation payés au titre de l'année 2025 présentant un intérêt direct pour les OPC/mandats et Mirova se répartissaient ainsi :

- 82,19% correspondaient aux frais relatifs au service de réception et de transmission d'ordres et au service d'exécution d'ordres,
- 17,81% correspondaient aux frais relatifs aux services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Enfin, les frais de services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et payés à des prestataires tiers dans le cadre des accords de commissions partagées ont représenté 16,35% du montant total des frais d'intermédiation supportés par les fonds au cours de l'exercice 2025.

La sélection, la notation et la rémunération des services d'aide à la décision d'investissement ou d'exécution d'ordres est encadrée par une procédure et une politique se référant aux principales obligations réglementaires en la matière.

Plus généralement, Mirova a mis en place une politique de détection, de prévention et de gestion des conflits d'intérêts. L'ensemble de ces politiques sont disponibles sur le site Internet de Mirova : <https://www.mirova.com/fr/mirova/informations-reglementaires/engagements-dans-le-cadre-de-la-directive-mif>.

A noter : Mirova et Thematics Asset Management ont fusionné en date du 1er janvier 2026.

Au titre de l'exercice 2025, 100% des frais d'intermédiation de Thematics AM correspond à des services de réception, de transmission et d'exécution d'ordres. Aucun frais d'intermédiation n'est lié à des services de recherche ou à la prise de décision en matière d'investissement.

Aucun conflit d'intérêt n'a été détecté concernant le choix des fournisseurs de services au cours de l'exercice 2025.

¹ Conformément à l'instruction AMF 2007-02, ne sont pas considérés comme des SADIE les services suivants : les services d'évaluation des portefeuilles, l'achat ou la location d'ordinateurs, le paiement de services de communication tels que les réseaux électroniques et les lignes téléphoniques dédiée, l'inscription à des séminaires, l'abonnement à des publications, le paiement de voyages, loisirs, le paiement de logiciels et notamment les systèmes de gestion d'ordres et les logiciels d'administration comme les traitements de texte ou programmes de comptabilité, L'adhésion à des associations professionnelles, l'achat ou la location de bureaux, le paiement du salaire des employés, la fourniture d'informations publiques, les paiements directs en espèces, les services de conservation ou d'administration d'instruments financiers.

Avertissement

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif à partir de sources que Mirova estime fiables. Mirova se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Mirova ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

MIROVA

Société de gestion de portefeuille - Société Anonyme
RCS Paris n°394 648 216 - Agrément AMF n° GP 02-014
59, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris
Mirova est un affilié de Natixis Investment Managers

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Société par Actions Simplifiée (SAS)
RCS Paris 453 952 681
59, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris
Natixis Investment Managers est une filiale de Natixis.

An affiliate of: